



Les membres de l'équipe :

- ◆ Une éducatrice spécialisée
- ◆ Une psychologue

Les professionnels ressource :

- ◆ Un enseignant spécialisé
- ◆ Une orthophoniste

L'interlocutrice :

Coordinatrice : **Coline PRUNET**

☎ : **07.86.86.24.54**

💻 : **equipemobile-appuiscolaire@adpep36.fr**

EQUIPE MOBILE D'APPUI A LA SCOLARISATION



Qu'est-ce que c'est ?

Comment fonctionne-t-elle ?

Comment la contacter ?

Quelles sont les missions de cette équipe ?



Lieux de rencontre possibles :

- ↪ Au sein de votre établissement scolaire
- ↪ Dans nos locaux de l'ADPEP 36 :
 - Site de Châteauroux, 22 rue Combanaire
 - Site de Valençay, 28 rue des Princes
 - Site d'Issoudun, 8 bis chemin des barres d'or
 - Site de la Châtre, 15 rue Alapetite



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Indre

Présentation :

L'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation de l'ADPEP 36 est une équipe de professionnels du secteur médico-social.

Pour qui ? Pourquoi ?

Cette équipe intervient auprès de professionnels ou d'équipes travaillant auprès des élèves (Enseignants, AESH, ATSEM, AED, personnels périscolaire...) afin de leur apporter :

- ◆ Un éclairage médico-social
- ◆ Des ressources nécessaires à l'accompagnement des élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers.



Cette équipe n'intervient PAS auprès des élèves.

Quel est l'objectif de l'équipe mobile ?

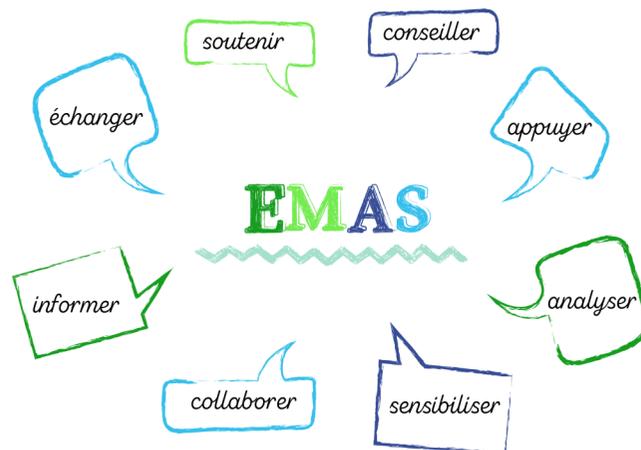
Apporter un soutien mobilisable aux professionnels pour :

- ◆ Sécuriser la scolarisation des élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers.
- ◆ Prévenir les ruptures de parcours.

Comment mobiliser l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation ?

En contactant la coordonnatrice du dispositif dans le respect de la confidentialité, afin de bénéficier d'une écoute, d'un éclairage ou d'une action de sensibilisation.

Quelles sont les modalités d'intervention ?



Actions de l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation :

Formation Sensibilisation

- ◆ Actions de sensibilisation pour tous les professionnels travaillant auprès d'élèves.
- ◆ Propositions et créations d'ateliers dans le cadre de la formation initiale et continue.
- ◆ Mise à disposition d'une valise ressources.
- ◆ Aide à la conception d'outils éducatifs.

Espaces confidentiels d'échange

- ◆ Ecoute, soutien et appui aux professionnels.
- ◆ Groupes de travail autour de la pratique professionnelle.
- ◆ Groupes de paroles.

Accompagnement des professionnels

- ◆ Soutien dans la prise de poste
- ◆ Eclairage concernant l'accompagnement de l'élève.
- ◆ Mise à disposition de l'EMAS comme ressource mobilisable tout au long de l'année.